

J'en arrive maintenant à mon expérience en Irlande du Nord. C'est dans un contexte où la guerre froide venait de prendre fin et où des noms comme Srebrenica et Rwanda se propageaient aux quatre coins du globe qu'on m'a invité à l'automne de 1995, tout juste avant de quitter mes fonctions de chef d'état-major de la Défense, à jouer ce qui, croyait-on alors, n'allait être qu'un rôle assez bref dans le processus de paix en Irlande du Nord. D'après l'invitation que Dublin et Londres adressaient au sénateur américain George Mitchell et à l'ancien premier ministre de Finlande, Harri Holkeri, ainsi qu'à moi-même, nous devons former un comité international (International Body) chargée de mener une étude de deux mois sur le désarmement des milices paramilitaires en Irlande du Nord. Cette annonce faisait suite aux cessez-le-feu déclarés un an plus tôt par les groupes paramilitaires des deux côtés, qui voulaient savoir si la négociation arriverait à trouver une solution à des problèmes que près de trente ans de conflit armé n'avaient pas pu résoudre.

Les cessez-le-feu de 1994 avaient été déclarés en août par l'IRA et en octobre par les groupes paramilitaires loyalistes, l'Ulster Volunteer Force (UVF) et l'Ulster Defence Association (UDA). Cette initiative suivait des années de discussions officieuses menées dans le secret entre des officiels britanniques et l'IRA pour explorer la possibilité de répondre aux objectifs républicains, c'est-à-dire l'égalité des droits pour les catholiques de l'Irlande du Nord et la création d'une Irlande unie – par des moyens politiques plutôt que par la violence. Un ancien premier ministre irlandais, Albert Reynolds, ainsi que les chefs des partis politiques nationaliste et républicain d'Irlande du Nord – John Hume, du Social Democratic and Labour Party (SDLP) et Gerry Adams, du Sinn Féin – avaient dit à l'IRA que, selon eux, elle n'atteindrait jamais ses objectifs par la violence; cela étant, avaient-ils ajouté, l'IRA devrait ouvrir la porte à une solution politique. De même, on avait dit aux Loyalistes que le meilleur moyen d'arriver à leurs fins, c'est-à-dire que l'Irlande du Nord continue à faire partie du Royaume-Uni, était de prendre part à des pourparlers plutôt que de miser sur les affrontements armés.

L'idée que la négociation et non la violence avait maintenant plus de chance de régler le futur statut constitutionnel de l'Irlande du Nord découlait de deux facteurs. Il y avait, bien sûr, la lassitude provoquée par le conflit, mais plus importante encore était l'instauration du principe du consentement, auquel la Grande-Bretagne et l'Irlande s'étaient déjà ralliées. En termes simples, ce principe, proposé dans l'Accord anglo-irlandais